



Doc. 16278

02 octobre 2025

Protection des citoyens européens de la flottille humanitaire Global Sumud

Question écrite n° 805 au Comité des Ministres

de Mme Laura CASTEL, Espagne, Groupe pour la gauche unitaire européenne

La Convention européenne des droits de l'homme engage tous les États membres du Conseil de l'Europe.

Israël a attaqué dans les eaux internationales six navires civils appartenant à la flottille Global Sumud, kidnappant 25 citoyens espagnols, 9 Turcs, 4 Français, 3 Allemands et 3 Britanniques, qui sont couverts par ce traité international.

M^{me} Castel

demande au Comité des Ministres:

Quelles mesures peut-il prendre à l'égard des États membres qui n'ont pas protégé leurs citoyens?

